

# CITER SES SOURCES ET REDIGER SA BIBLIOGRAPHIE

Tout travail universitaire (thèse, mémoire, rapport, dossier, article, site internet...) nécessite d'utiliser des travaux ou des documents produits par d'autres personnes. Ce sont vos **sources d'informations**, tous les documents qui vous ont permis de vous renseigner sur un sujet. Elles peuvent prendre de **multiples formes** : écrite (livres, rapports, mémoires, articles d'encyclopédie, de presse ou de revues scientifiques,...) ou orale (conférences, interviews,...), et être diffusées sur **différents supports** : imprimé, en ligne, télévisuel, radiophonique, DVD, multimédia... C'est à partir de cette information triée et choisie que vous pouvez construire votre réflexion personnelle.

Ces sources bibliographiques relèvent du droit d'auteur. Il est donc nécessaire d'en connaître les règles élémentaires pour être en mesure de les respecter.

Par ailleurs, elles doivent pouvoir permettre aux personnes qui lisent votre production d'identifier précisément les références afin de pouvoir s'y reporter pour croiser ou approfondir leurs informations.

## 1- COMMENT CITER SES SOURCES ?

Pour éviter tout plagiat dans un travail universitaire, **les citations qui se trouvent dans le corps du texte doivent être signalées**. Ces informations permettent à votre lecteur de retrouver facilement la référence dans la bibliographie, ainsi que le passage dans la source en question.

Il faut veiller à toujours **bien signaler les emprunts** que vous faites à un autre auteur :

- la reprise d'une phrase entière est une citation qui doit être identifiée entre guillemets ou par un jeu typographique (italique, couleur différente)
- le résumé de la pensée d'un auteur doit être signalé comme tel
- l'utilisation d'idées, d'arguments empruntés, également.

Lorsque vous citez une phrase ou un extrait de texte :

- il faut **citer textuellement**, au caractère près, y compris les fautes d'orthographe ou les coquilles. Dans ce cas, on les fait suivre de (sic) pour indiquer que l'erreur vient bien du texte d'origine.
- si l'on veut omettre une partie du texte cité, on le signale par (...)
- si l'on traduit en français une citation qui est à l'origine en langue étrangère, le texte original doit être donné en note.

### Exemple :

<sup>1</sup> Traduction de « It can be concluded that hybrid frameworks provide a feasible solution to the problem of imitating human intelligence » (Galindo, Fernández-Madrigal et González p. 5)

Une citation doit être **reliée à la référence bibliographique** de l'ouvrage dont elle est issue. Pour cela, il faut introduire un renvoi (ou appel de référence) vers la bibliographie.

Dans un **document électronique**, l'appel de référence correspond à un **lien hypertexte** vers la référence elle-même dans la bibliographie.

Il existe **3 méthodes principales de citation** : citation numérique, citation par nom d'auteur et citation nom/année.

### Exemples :

#### **Citation numérique**

« Les transferts thermiques font partie des Sciences de base de l'ingénieur (...). Au minimum, l'ingénieur doit donc : en connaître les principes fondamentaux, être capable d'évaluer leur importance dans un problème particulier, dégager les ordres de grandeurs par une modélisation simple » (14, p. 1).

- si l'appel de référence renvoie à une référence détaillée en note de bas de page, les numéros correspondent à des notes présentées numériquement selon l'ordre d'apparition dans le texte.
- s'il renvoie à une bibliographie, il correspond au numéro de la référence dans la bibliographie. Si le document est cité plusieurs fois dans le texte, sa référence aura donc toujours le même numéro.

#### **Citation par nom d'auteur**

« Les transferts thermiques font partie des Sciences de base de l'ingénieur (...). Au minimum, l'ingénieur doit donc : en connaître les principes fondamentaux, être capable d'évaluer leur importance dans un problème particulier, dégager les ordres de grandeurs par une modélisation simple » (Marchio et Reboux, p. 1)

- la citation renvoie à une liste de références classée par ordre alphabétique d'auteurs.
- s'il y a plusieurs publications du même auteur, elles peuvent être distinguées par l'ajout d'une lettre minuscule : (Marchio et Reboux a), (Marchio et Reboux b), ...

#### **Citation nom/année**

Selon Marchio et Reboux (2003, p.1), « Les transferts thermiques font partie des Sciences de base de l'ingénieur (...). Au minimum, l'ingénieur doit donc : en connaître les principes fondamentaux, être capable d'évaluer leur importance dans un problème particulier, dégager les ordres de grandeurs par une modélisation simple »

ou

« Les transferts thermiques font partie des Sciences de base de l'ingénieur (...). Au minimum, l'ingénieur doit donc : en connaître les principes fondamentaux, être capable d'évaluer leur importance dans un problème particulier, dégager les ordres de grandeurs par une modélisation simple » (Marchio et Reboux, 2003, p.1)

**ATTENTION !** Le droit de citation ne s'applique qu'aux textes. On ne peut extraire d'un ouvrage pour le citer aucun autre type de document (image, tableau, graphique...). Voir « *Les courtes citations* »

## 2- COMMENT PRESENTER SA BIBLIOGRAPHIE ?

La bibliographie regroupe toutes les sources utilisées pour votre travail. Pour sa présentation, vous devez respecter des règles précises. Ces règles peuvent vous être spécifiées par un enseignant, votre directeur de recherches ou un éditeur. Si vous n'avez pas reçu d'indications, **nous vous proposons ici une façon de présenter vos références**. Il en existe d'autres auxquelles vous pouvez vous référer (norme NF ISO 690, MLA, APA, etc.)

**Important :** quels que soient vos choix, veillez à ce que la présentation de vos références soit *homogène*.

Par exemple, que vous choisissiez de :

- placer l'année de publication après le nom de l'auteur ou bien en fin de référence,
- indiquer les prénoms des auteurs ou juste les initiales,
- ajouter l'ISBN pour les ouvrages ou non,
- utiliser une typographie particulière, les italiques, un mode de ponctuation, les majuscules ou les minuscules,

respectez ces décisions pour toutes les références, sans exception.

**A noter :** il existe des outils de gestion bibliographique – par exemple, **Zotero** – permettant de gérer sa documentation personnelle et de générer automatiquement les bibliographies et les citations dans un logiciel de traitement de texte (Word, Libre Office...)

Dans une bibliographie, les références doivent être présentées dans un ordre déterminé. **Plusieurs classements sont possibles :**

par ordre alphabétique d'auteur, par ordre thématique, par type de document, en suivant l'ordre d'apparition dans le corps du texte ou par partie du document citant (par exemple, une bibliographie par chapitre).

Quel que soit le classement choisi, il est important de **veiller à présenter la bibliographie de manière claire** et de classer les références par ordre alphabétique d'auteur puis par date de publication à l'intérieur même du découpage choisi.

### EXEMPLES DE REFERENCEMENTS NORMALISES DES DIFFERENTS TYPES DE DOCUMENTS

*On omet toute information qui n'est pas disponible pour tel ou tel ouvrage (par exemple, la tomaisou ou la mention de nouvelle édition).*

#### Ouvrages imprimés

Auteur(s), Titre de l'ouvrage, tomaisou, édition. Ville d'édition : éditeur, année d'édition, pagination.

#### Exemple :

Marchio D., Rebox P., Introduction aux transferts thermiques. Paris : Presses de l'École des mines, 2003, VI-205 p.

### **Ouvrages électroniques**

Auteur(s), Titre de l'ouvrage [en ligne], édition. Ville d'édition : éditeur, année de publication. Format. Disponible sur : URL (date de consultation).

#### **Exemple :**

Blum R., Postfix [en ligne]. Indianapolis : Sams, 2001. Format XML. Disponible sur : <http://proquest.safaribooksonline.com/0672321149> (consulté le 23/07/2009).

### **Chapitres d'ouvrages (*l'auteur du chapitre est aussi l'auteur du livre*)**

Auteur(s) du chapitre, titre du chapitre, in Titre de l'ouvrage, tomainson, édition. Ville d'édition : éditeur, année d'édition, pagination du chapitre.

#### **Exemple :**

Marchio D., Reboux P., Transferts de chaleur par convection, in Introduction aux transferts thermiques. Paris : Presses de l'Ecole des mines, 2003, p. 113-182.

### **Contributions à des ouvrages collectifs (*l'auteur de la contribution est différent du coordinateur du livre*)**

Auteur(s) de la contribution, titre de la contribution, in coordinateur(s) de l'ouvrage, Titre de l'ouvrage, tomainson, édition. Ville d'édition : éditeur, année d'édition, pagination.

#### **Exemples :**

Marchio D., Rivère P., Rappel de calcul économique, in Adnot J., Marchio D., Rivière P. (coord.), Cycle de vie des systèmes énergétiques. Paris : Presses des Mines, 2012, p. 19-24.

Balian R., Les multiples visages de l'énergie, in Bobin J.L., Huffer E., Nifenecker H. (dir.), L'énergie de demain : techniques, environnement, économie. Grenoble : EDP Sciences, 2005, p. 13-46.

### **Articles de revue**

Auteur(s), Titre de l'article, Titre du périodique, volume, numéro, année de publication, pagination.

#### **Exemple :**

Lassagne B., Raquet B., Broto J.-M., et al., Energy dependent transport length scales in strongly diffusive carbon nanotubes, Journal of physics Condensed matter, vol. 18, n° 19, 2006, p. 4581-4587.

### **Articles de revue en ligne**

Auteur(s), Titre de l'article [en ligne], Titre du périodique, volume, numéro, Année de publication, pagination ou DOI. Disponible sur : URL (date de consultation).

#### **Exemples :**

Carpentieri B., Interactive Compression of Digital Data [en ligne], Algorithms, vol. 3, n°1, 2010, p. 63-75. Disponible sur : <http://www.mdpi.com/1999-4893/3/1/63/> (consulté le 11/01/2012).

Thoma P., A local form for the automorphisms of the spectral unit ball [en ligne], Pré-publication de l'Institut de mathématiques de Toulouse, 2008, DOI 10.1007/BF03191190. Disponible sur : <http://arxiv.org/abs/0801.3396> (consulté le 23/09/2013).

### **Articles d'encyclopédie imprimée**

Auteur(s), Titre de l'article, in Titre de l'encyclopédie, tomainson édition. Ville d'édition : éditeur,

année d'édition, pagination.

**Exemple :**

Fox R., Sadi Carnot, in Encyclopaedia Universalis, corpus 4. Paris : Encyclopaedia Universalis, 2002, p. 1005-1006.

**Articles d'encyclopédie en ligne**

Auteur(s), Titre de l'article [en ligne], in Titre de l'encyclopédie, tomasion, édition. Ville d'édition : éditeur, année d'édition, pagination ou référence de l'article. Disponible sur : URL (date de consultation).

**Exemples :**

Boutin O., Ferrasse J.-H., Lefèvre S., Procédés d'oxydation en voie humide [en ligne], in Techniques de l'ingénieur. Paris : Techniques de l'ingénieur, 2011, Référence CHV6030. Disponible sur : <http://www.techniques-ingenieur.fr/basedocumentaire/procedes-chimie-bio-agro-th2/chimie-verte-et-nouvelle-gestion-des-dechets-42495210/procedes-d-oxydation-en-voie-humide-chv6030/> (consulté le 11/01/2012)

Théorie cinétique des gaz, in Wikipedia: l'encyclopédie libre. Disponible sur : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Theorie\\_cinetique\\_des\\_gaz](http://fr.wikipedia.org/wiki/Theorie_cinetique_des_gaz) (consulté le 23/09/2013).

**Mémoire ou thèse**

Auteur(s), Titre, type de mémoire et discipline. Lieu de soutenance : établissement de soutenance, date, pagination.

**Exemple :**

Motte N., Optimisation de la structure des données « Incident Gaz », thèse professionnelle de mastère spécialisé en ingénierie et gestion du gaz. Paris : Mines ParisTech, 2012, 129 p.

**Rapport institutionnel**

Auteur, Titre, auteurs secondaires. Ville d'édition : éditeur, date d'édition, pagination.

**Exemple :**

Institut national de la statistique et des études économiques, 1989, une économie plus forte : rapport sur les comptes de la Nation 1989, Direction de la prévision et de la Banque de France. Paris : INSEE, 1990. 263 p.

On considère également comme auteur secondaire l'individu qui, au sein d'une collectivité, réalise pour celle-ci un document qui a un caractère administratif, expose les vues de la collectivité en question ou rend compte de ses activités :

**Exemple :**

Conseil économique, social et environnemental, La transition énergétique dans les transports: mandature 2010-2015, séance du 10 juillet 2013, Duchemin B., Genest S., rapporteurs au nom de la section de l'aménagement durable des territoires. Paris : Direction des journaux officiels, 2013. 76p.

**Actes de colloque**

Titre (numéro de la conférence si série), lieu et date de l'événement. Ville d'édition : éditeur, date d'édition, pagination.

**Exemple :**

Functional and Logic Programming (12) : International Symposium, FLOPS 2014, Proceedings Kanazawa, Japan, June 4-6, 2014. Cham : Springer, 2014, XVI-353 p.

### **Communication dans un colloque**

Auteur(s) de la communication, Titre de la communication in Titre de la conférence, lieu et date de l'événement. Ville d'édition : éditeur, date d'édition, pagination.

#### **Exemple :**

Duhamel C., Molins R., Phénomènes de couplages en oxydation à haute température in Corrosion et protection des matériaux à haute température, École thématique "Corrosion et protection des matériaux à haute température", 30 mai-4 juin 2010, Porquerolles, France. Paris : Presses des Mines, 2011, p. 233-250.

### **Site internet dans son intégralité**

Auteur(s) ou Organisme responsable du site, Titre de la page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : URL (date de consultation).

#### **Exemples :**

GDF SUEZ, Gaz – électricité – énergie renouvelable [en ligne]. Disponible sur : <http://www.gdfsuez.com> (consulté le 23/09/2013).

Mines ParisTech, Département Énergétique et Procédés - Centre Efficacité énergétique des Systèmes [en ligne]. Disponible sur : <http://www.dep.mines-paristech.fr/Recherche/Centres/CES/> (consulté le 23/09/2013).

### **Page d'un site internet**

Auteur(s) ou Organisme, Titre de la contribution [en ligne], in Titre du site internet, Date de publication ou mise à jour. Disponible sur : URL (date de consultation).

#### **Exemple :**

BP, Statistical Review of World Energy 2013 [en ligne], in BP Global, 2013. Disponible sur : <http://www.bp.com/en/global/corporate/about-bp/statistical-review-of-world-energy-2013.html> (consulté le 23/09/2013).

### **Brevet**

Auteur(s) (inventeur(s)), Titre du brevet. Pays ou organisme, Type de document de brevet Numéro du brevet (statut du brevet), date d'édition du document.

#### **Exemples :**

Poirrier J. Joindot M., Charbonnier B., Method for determining the value of a signal received and associated receiver. France, Brevet WO2006061491 (A1), 15 juin 2006.

Rentz A., Emballage souple pour produit alimentaire fluide. Brevet FR2925465 (A1), 26 juin 2009.

### **Norme**

Auteur (éditeur de la norme), Titre de la norme. Référence de la norme. Ville d'édition : éditeur, année d'édition, pagination.

#### **Exemples :**

ISO, Acoustique : méthode de calcul du niveau d'isotonie. ISO 532. 1975, 18 p.

AFNOR, Tuiles en terre cuite pour posé en discontinu. Détermination des caractéristiques physiques. Partie 1 : essai d'imperméabilité. NF EN 539-1. Paris : AFNOR, 1994, 12 p.

## Recueil de normes

Auteur (éditeur de la norme), Titre du recueil. Ville d'édition : éditeur, année d'édition, pagination.

### Exemple :

AFNOR, Ergonomie. Tome 2 : Travail de bureau avec terminal à écran de visualisation. Paris : AFNOR, 1999, 733 p.

## 3- LE DROIT D'AUTEUR

Le droit d'auteur est régi par le Code de la propriété intellectuelle, consultable en ligne sur le site [Légifrance](#).

Il est composé de 2 volets, le droit moral et le droit patrimonial :

**Le droit moral** n'a pas de limitation de durée, même lorsque le texte est tombé dans le domaine public. Il comprend 4 aspects : le droit au respect du nom de l'auteur, le droit au respect de l'intégrité de l'oeuvre, le droit de divulgation, le droit de repentir et de retrait.

Cela signifie que :

- le nom de l'auteur doit toujours être cité (s'il est anonyme, indiquer « Anonyme »)
- le texte ne doit pas être modifié sans l'accord de l'auteur ou de son ayant droit
- l'auteur peut décider de retirer un texte de la circulation, définitivement ou pour le réécrire, à condition d'indemniser les éditeurs.


**Le droit patrimonial** s'étend tout le long de la vie de l'auteur et 70 ans après sa mort. Ensuite, l'oeuvre tombe dans le domaine public. C'est le droit de l'auteur d'autoriser ou non l'utilisation de son texte (droits de représentation et de reproduction) et de demander ou non une rémunération pour son utilisation.

Cependant, l'auteur n'a pas le droit de demander de rémunération quand le texte est cité ou analysé, ou copié pour un usage privé.

## LES EXCEPTIONS


### Le droit patrimonial ne s'applique pas lorsque...


- un texte est tombé dans le **domaine public** ;
- un texte n'est pas protégé par le droit d'auteur : c'est le cas des textes de lois (mais pas des commentaires qui les accompagnent), de tous les **textes officiels** publiés, des décisions de jurisprudence et des descriptions des brevets d'invention;
- l'auteur a mis son texte à disposition sur Internet avec une **licence libre**, comme les **licences**

**Creative Commons**, symbolisées . Cette icône autorise gratuitement l'autorisation d'une oeuvre à toute personne intéressée.


Plusieurs conditions peuvent être posées à cette autorisation gratuite, pour accorder plus ou moins de droits au public :

 **Paternité (BY)** (option obligatoire en France): pour toute utilisation, l'auteur doit être cité.

 **Pas de modifications (ND)** : toute modification ou adaptation de l'oeuvre est proscrite

 **Partage des conditions initiales à l'identique (SA)** : l'auteur autorise la création d'œuvres dérivées mais impose la même licence à ces œuvres dérivées.


**Attention ! Dans certains cas, le droit patrimonial s'applique aussi avec une Licence Creative Commons :**

 **Utilisation non-commerciale (NC)** : Il faut demander l'autorisation à l'auteur pour toute utilisation dans un cadre commercial.

### Les courtes citations :

Le Code de la Propriété Intellectuelle autorise les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées. (Article L122-5 du CPI)

Il est donc possible de citer gratuitement un texte, même s'il est protégé par le droit d'auteur à **condition que la citation soit exacte et utilisée pour illustrer un propos**. Elle doit également être courte : sa longueur s'évalue en fonction de la taille du texte d'origine. La loi ne précise aucune longueur, mais la jurisprudence considère que **les citations ne doivent pas dépasser 10 % du texte d'origine** et doivent être insérées dans un document plus long qu'elles. Le droit moral s'applique au texte cité, il faut donc obligatoirement en indiquer la source (*voir « Comment citer ses sources ? »*)  
A noter : il n'est pas autorisé de citer une image, un tableau, un graphique une musique, une vidéo ou un film. Seule la citation de texte est permise : texte écrit dès l'origine ou retranscription écrite d'un texte oral (cours, discours...)

Pour citer tout document non textuel, il faut impérativement une autorisation écrite de l'auteur ou de ses ayant-droits - à l'exception des documents en licence libre .

Pour en savoir plus, vous pouvez vous reporter aux documents [Utiliser des images](#) et [Utiliser de la musique](#).

## LE PLAGIAT

Dans le droit français, le plagiat est considéré comme de la **contrefaçon** : Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon et toute contrefaçon est un délit.

La contrefaçon en France d'ouvrages publiés en France ou à l'étranger est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. (Article L335-2 du CPI)

Il est donc indispensable, y compris dans les textes qui ne relèvent pas du droit patrimonial, d'indiquer la source du texte, et en particulier son auteur afin de respecter le droit moral.

Par ailleurs, dans le monde universitaire, le plagiat est extrêmement pénalisant pour la personne qui



en est reconnue coupable. Son travail est discrédité auprès de la communauté universitaire, elle risque d'en être exclue pour fraude et de perdre son diplôme.

## 4- POUR ALLER PLUS LOIN

### **Ouvrages imprimés :**

1. Boulogne A., Comment rédiger une bibliographie. Paris : Armand Colin, 2005, 127 p.
2. Pierrat E., Le droit d'auteur et l'édition. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2013, 497 p.
3. Stérin A.-L., Guide pratique du droit d'auteur : utiliser en toute légalité textes, photos, films, musiques, Internet, protéger ses créations. Paris, : Maxima-L. Du Mesnil éditeur, 2011, 543 p.

### **Sites internet :**

4. Boudia D., Nadji F., Rédiger et citer des références bibliographiques [en ligne] in Références bibliographiques / insa-lyon.fr. Disponible sur <http://referencesebibliographiques.insa-lyon.fr/sites/refbibli.insa-lyon.fr/files/RefBibli.pdf> (consulté le 20 juillet 2015).
5. Bureau de la traduction, Les notices bibliographiques [en ligne] in Le guide du rédacteur - TERMIUM Plus®, La banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada. Disponible sur <http://www.btb.termiumplus.gc.ca/redac-chap?lang=fra&lettr=chapsect12&info0=12> (consulté le 23 juillet 2015).
6. Delaunay L., Le traitement de l'information [en ligne] in Arbradoc | Bibliothèque Universitaire Paris 8, 2015. Disponible sur: <http://arbradoc.bu.univ-paris8.fr/#> (consulté le 22 juillet 2015).
7. Grosdoit-Artur H., Quelques notions de droit d'auteur [en ligne] in Arbradoc | Bibliothèque Universitaire Paris 8, 2015. Disponible sur: <http://arbradoc.bu.univ-paris8.fr/#> (consulté le 20 juillet 2015).
8. Office québécois de la langue française, La rédaction et la communication [en ligne] in Banque de dépannage linguistique. Disponible sur [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?Th=1&Th\\_id=275](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=1&Th_id=275) (consulté le 19 août 2015).